

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasien, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Trois attaques contre l'Eglise

#### L'attaque frontale

On peut lire dans l'éditorial de *Littérature*<sup>1</sup> de ce printemps: «Il est vrai qu'au nom de Dieu et de la religion, les pires crimes ont été commis. Ouvrons une parenthèse pour relever tout de même que dans le domaine du crime, les chrétiens ont été particulièrement zélés. On ne peut oublier la colonisation du continent américain, l'Inquisition, la Shoah et tant d'autres massacres, hélas. Les cendres des camps nazis n'étaient pas refroidies que certains chrétiens s'adonnaient à l'épuration ethnique.» Polémique anticléricale classique: on caricature, on omet les faits qui gênent la théorie, on en rajoute qui la confirment. L'Eglise, c'est le Komintern<sup>2</sup>, plus le KGB, plus la Gestapo!

Ces attaques sont désagréables, mais finalement utiles en ce qu'elles donnent à l'Eglise l'occasion de rappeler des choses oubliées: rectifier inlassablement les faits, démontrer, distinguer, nuancer, voilà son travail. Travail nécessaire: si elle ne le fait pas, son silence confirme les accusations, même les plus insensées. Sans nier, par exemple, les ambiguïtés de l'Inquisition ni les abus de certains inquisiteurs, en particulier espagnols, l'Eglise doit rappeler que cette institution n'avait pas pour but d'imposer la foi par la torture, mais de protéger l'Eglise contre l'hérésie. La brutalité du système était fonction de l'époque, mais aussi de l'importance vitale qu'on attribuait à la connaissance de la vérité et à l'unité religieuse du pays. Pour ce qui est de la colonisation du continent américain, elle ne fut pas principalement le fait de l'Eglise, dont la présence eut plutôt pour effet de civiliser un tant soit peu le comportement des conquérants... et celui des populations envahies.

Quant à l'«épuration ethnique», et en supposant que les récits qu'on nous en a faits ne soient pas complètement faussés par des considérations politiques, il faut pas mal d'imagination pour voir dans Milosevic, ancien *apparatchik* communiste recyclé dans le nationalisme, le bras armé de l'Eglise orthodoxe. Et prétendre que la Shoah fut organisée au nom de Dieu et de la religion est une contre-vérité évidente. Le paganisme idéologique des nazis est entièrement étranger à la foi chrétienne. Même profondément inculte, l'éditorialiste de *Littérature* ne peut pas ne pas le savoir. Mais c'est moralement tellement confortable de dire ces choses, tellement dans la ligne du paysage intellectuel romand!

Enfin, si l'on veut juger l'Eglise du point de vue temporel, qu'on tienne aussi compte de son apport constant en matière d'aide sociale, de soins médicaux, de formation intel-

lectuelle, d'humanisation des mœurs, du droit, de la guerre! Elle a soutenu les arts. Elle a inspiré la réflexion philosophique. Et c'est encore à elle qu'on doit la distinction entre le temporel et le spirituel – «ni confusion, ni séparation» – qui fonde la civilisation européenne. Il n'y a jamais rien eu dans l'histoire qui ait mieux fondé le refus du totalitarisme.

Face à la polémique antichrétienne, la position individuelle du chrétien est délicate. Il se sait pécheur, ce qui le porte spontanément à reconnaître ses erreurs. Mais il ne doit pas en rajouter. L'humilité ne doit pas dégénérer en complaisance dans l'humiliation – qui est une forme d'orgueil. Dans tous les cas, le chrétien évitera la confession publique des «crimes» des autres, tant à la mode aujourd'hui, et qui n'est qu'une version actualisée de l'éternel pharisaïsme.

#### L'attaque indirecte

Dans un éditorial de 24 heures du 7 juin dernier intitulé «Vaud, la méfiance comme religion», M. Thierry Meyer s'en prend au projet de loi sur les Eglises et «à la volonté de tenir à l'écart la troisième religion monothéiste de Suisse». Ce projet ne disant mot de la religion musulmane, M. Meyer le juge contraire aux «principes d'équité et de liberté religieuse qui constituent la base d'une société moderne et ouverte». On manque, estime-t-il, une occasion d'intégrer les musulmans modérés.

Si l'Eglise réformée vaudoise a toujours été entretenue par l'Etat, c'est pour des raisons historiques. Berne ayant fait main basse sur les biens de l'Eglise qui à l'époque assuraient son autonomie, l'Etat de Vaud ayant confisqué ce qui lui restait en 1803, il était juste que les deux pouvoirs, qui reconnaissaient sa légitimité, lui fournissent les moyens d'assurer son ministère.

L'union de l'Eglise et de l'Etat ne s'est jamais présentée comme une formule idéale en soi, mais comme une solution de moindre mal dans une situation particulière, l'Eglise réformée assumant dès 1536 la continuité de l'Eglise en Pays de Vaud.

Dès 1970, le statut des catholiques vaudois fut calqué sur celui de l'Eglise protestante en ce qui concernait la rétribution des ecclésiastiques: l'Etat assurait aux prêtres le même traitement qu'aux pasteurs, leur nombre étant fixé en fonction de la population catholique du Canton. Ce système, qui définissait le statut de l'Eglise catholique dans le Canton en fonction de celui de l'Eglise réformée, préservait quelque chose du principe de l'unité de l'Eglise dans le Canton. Cela cessa avec la Constitu-

tion de 2003 qui plaçait les deux Eglises sur pied d'égalité.

On sortait d'un usage justifié par l'histoire pour entrer dans la perspective d'une rémunération des Eglises pour les services moraux et sociaux qu'elles rendaient à la collectivité. Ces services sont importants, sans doute, mais secondaires par rapport à leur mission essentielle qui est de cultiver et de transmettre le dépôt de la foi.

M. Meyer fait un pas de plus. Il pose la question des relations de l'Etat et de l'Eglise dans la seule perspective de l'égalité de traitement: tout groupement religieux a le droit de recevoir une partie de la manne de l'Etat en tant qu'il rend à la collectivité des services du même type que l'Eglise réformée ou l'Eglise catholique. Peu importe que nos mœurs et notre droit soient encore marqués par le christianisme, à mille lieues des mœurs musulmanes.

L'article de M. Meyer est un signe de la décomposition de la chrétienté, dont la caractéristique est précisément d'unir les exigences de la religion et celles de la politique dans la synthèse évidente des mœurs. Cette décomposition est lente, elle se déroule sur des siècles et son dessin d'ensemble nous échappe. Nos plans et conseils n'y jouent guère de rôle. Elle est plus difficile à combattre que l'attaque frontale, parce qu'on ne sait pas très bien où porter l'effort. On l'a vu avec l'évolution de la confirmation protestante. Cet événement, qui était une synthèse de religieux et de social, était naguère encore reçu sans problème par tout un chacun. Il a pris peu à peu une allure équivoque, parfois aux yeux mêmes de ceux qui le défendaient. On ne savait plus soi-même si l'on défendait une réalité sociale inspirée par une foi moins partagée qu'auparavant, ou une manifestation de la foi de toujours exprimée à travers une forme contingente un peu dépassée.

Les chrétiens doivent éviter de forcer les choses dans le sens de l'évolution actuelle pour se donner l'illusion de la maîtrise. Ne nous pressons pas d'aller au-devant d'une décadence qui peut, selon les événements, aller plus ou moins vite et nous ménager ici et là des accalmies, voire de précieuses renaissances!

#### L'attaque interne

«Bonne Nouvelle», le périodique de l'Eglise réformée vaudoise, publie dans sa livraison de juin un dossier intitulé «Juifs, chrétiens et musulmans prient-ils le même Dieu?» qui compare les caractéristiques des trois religions monothéistes. M. David Banon, enseignant de judaïsme dans les universités de Strasbourg et de

Lausanne, M. Hafid Ouadiri, porte-parole de la grande mosquée de Genève, et le pasteur Shafique Keshavjee répondent chacun à ces quatre questions: «Qui est Dieu?», «Quelle pratique religieuse?», «Quel regard sur les autres religions?», «Priions-nous le même Dieu?». Nous ne pouvons pas dire ce qu'il en est de la représentativité des deux premiers, mais les réponses de M. Keshavjee n'engagent qu'une partie du protestantisme et nous doutons que le catholicisme et l'orthodoxie s'y retrouvent pleinement.

L'attitude de «Bonne Nouvelle» à l'égard des trois religions est neutre. Et c'est précisément dans cette neutralité que se cache la troisième attaque. Elle est imperceptible, étant couverte à la fois par le souci d'impartialité scientifique et par le désir de paix entre les religions.

Mais il n'en va pas de la religion comme de la philosophie. On ne peut pas parler de religion en mettant sa foi entre parenthèses. On ne peut pas considérer sa foi de l'extérieur sans la dénaturer. Se contraignant, par souci de méthode, à la neutralité religieuse, le chrétien se place automatiquement, et sans forcément le vouloir, à un point de vue «supérieur» prétendant englober le christianisme et les autres monothéismes – voire toutes les religions – dans un même contenant qui les dépasse et qu'on désigne par des formules évasives telles que «le religieux» ou «le sacré». Apparemment plus ample, ce point de vue perd en substance tout ce qu'il gagne en étendue abstraite.

Ce qui se profile en arrière-plan de ce type de dialogue où la neutralité scientifique passe avant la confession de foi, c'est une Eglise débarrassée des aspects particuliers du christianisme, du judaïsme et de l'islam au profit d'une religiosité essentiellement morale et sociale, nourrie d'histoire des religions, de psychanalyse et de linguistique comparée.

Dans un encadré, «Bonne Nouvelle» pose encore la question: «Le Dieu des trois monothéismes est-il le même Dieu?» Le professeur Pierre Gisel, qui vient de publier «Les trois monothéismes» chez *Labor et Fides*, répond: «Les références, les rituels et les symboles sont différents mais des religions différentes peuvent renvoyer au même Dieu». C'est vrai si l'on se place au niveau très élémentaire de la religion naturelle. Mais chaque religion revendique son exclusivité, c'est même le seul point où toutes parlent d'une seule voix. Pour les chrétiens, cette revendication est celle du Christ lui-même: «Nul ne vient au Père que par moi.»

Suite en page 3...

## Louis XVI, une nouvelle biographie

Une nouvelle biographie de Louis XVI est parue en mars 2005<sup>1</sup>; M. Jean-Christian Petitfils, auteur de plusieurs études historiques du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, s'est attaché ici à une recherche centrée sur la personnalité propre du roi, souvent négligée au profit des événements extraordinaires qui ont marqué son règne. La critique historique récente a fait un tri important des documents de l'époque, éliminant un nombre non négligeable de faux, et s'appuyant sur des sources nouvellement découvertes ou non exploitées, provenant de différents fonds publics ou privés. On connaît mieux aujourd'hui les paroles et les écrits authentiques de Louis XVI lui-même, et l'historien nous en fait heureusement de nombreuses citations; la personne du roi nous en devient proche, très humaine, et même, si le mot convient, touchante par sa bonne volonté constante dans toutes ses épreuves et son souci de travailler toujours pour le bien de son peuple; l'historien lui-même partage ce sentiment de sympathie, comme aussi M<sup>me</sup> Mona Ozouf, entendus tous deux à l'émission que leur a consacrée Alain Finkielkraut.

Les contradictions, décisions malheureuses, mauvais départs, se sont accumulés tout au long de son existence, qu'il en soit ou non le responsable. Son éducation, pour commencer, confiée au duc de La Vauguyon, est trop livresque et morale: «Longtemps otage des confesseurs et moralistes de sacristie, que savait-il de la politique?» Piété, bonté, justice et fermeté, connaissance des hommes, tel est le contenu des *Réflexions faites par Louis sur ses entretiens avec son précepteur*. Le vocabulaire sent déjà l'influence des philosophes contemporains: «Je dois respecter tous les hommes comme égaux et indépendants par le droit de la nature». «La liberté est un des droits de l'homme; le gouvernement a été établi pour la conserver». A deux reprises, l'expression «Etre suprême» remplace «Dieu». Le jeune dauphin est passionné de mathématiques et de techniques; il possède une connaissance très approfondie de tout ce qui touche à la marine, et il s'en servira lorsqu'il ira diriger les installations du port de Cherbourg ou s'intéressera aux voyages de Bougainville et de La Pérouse. Mais il ne reçoit pas d'éducation militaire, pas d'étude des *Mémoires* de son aïeul Louis XIV ni du *Testament politique* de Richelieu.

Louis aura conscience des lacunes de son éducation, dans une Europe qui compte des Etats prédateurs cyniques; et quand le fils du duc de La Vauguyon viendra se proposer comme gouverneur du dauphin, il recevra cette réponse: «Je suis fâché de vous refuser, mais vous savez que vous et moi avons été élevés on ne peut plus mal!»

Début du règne, premier épisode malheureux: le renvoi du chancelier Maupeou. Celui-ci, président du parlement de Paris, ministre de Louis XV, avait tenu tête à la fronde des parlements

contre l'autorité royale, dès 1770. En 1771, un édit exila les parlementaires, en nomma d'autres à leur place, et prit des dispositions, que l'on appela la Révolution royale: suppression de la vénalité des charges de judicature et des honoraires des juges, et donc gratuité de la justice. Jusqu'à la mort de Louis XV, en 1774, le gouvernement resta ferme; Louis XV avait proclamé: «Je ne changerai jamais!». Mais son décès subit porta au trône un jeune homme de 20 ans, qui, par faiblesse et mauvais conseils, rétablit les parlements et renvoya le chancelier. Celui-ci jugea sans ménagement l'erreur de Louis XVI: «J'avais fait gagner au roi un procès qui durait depuis trois cents ans. Il veut le perdre, il en est le maître!» Plus trivialement, il aurait ajouté: «Il est foutu!» Premier faux pas qui ne sera pas sans conséquence, en effet.

### Le sacre à Reims

Une cérémonie riche de symboles, montrant l'extraordinaire prestige séculaire de la Maison de France. Fixée au dimanche de La Trinité 11 juin 1775, elle commence à 7 heures du matin. La famille royale est à Reims depuis deux jours. Le premier acte exprime le don qui est fait au pays en la personne du roi. Il commence par le rite du réveil. Le chantre frappe à la porte de la chambre du roi.

– Que demandez-vous? s'écrie avec solennité le duc de Bouillon, grand chambellan.

– Le roi, répond l'évêque de Laon.

– Le roi dort, fait le grand chambellan.

Par trois fois, la requête est présentée; à la troisième, l'évêque de Laon annonce d'une voix forte.

– Nous demandons Louis XVI que Dieu nous a donné pour roi.

Les portes s'ouvrent, le roi paraît. La procession vers la cathédrale s'organise, le roi est accompagné du clergé, des Cent-Suisses de la garde, de représentants des divers ordres du royaume, des princes du sang.

Le cérémonial rassemble des éléments remontant aux deux premières dynasties, l'huile de la Sainte Ampoule, dans un reliquaire en forme de colombe, portée au cou par le prier de Saint-Rémi, et protégée par les quatre «barons de la Sainte Ampoule». Souvenir d'un temps où la relique était à la merci d'un coup de main, quatre autres seigneurs sont retenus en otage à l'abbaye de Saint-Rémi jusqu'au retour de la précieuse fiole. Cette ampoule miraculeuse était un cadeau du ciel, apportée selon la légende par une colombe lors du baptême de Clovis par l'évêque Rémi, le 24 décembre 496.

La deuxième dynastie est représentée par la grande couronne de Charlemagne et son épée Joyeuse (que Louis maintiendra la pointe en haut durant la psalmodie), la main de justice, les éperons d'or massif.

Louis jure de maintenir la paix, la sûreté et la protection de l'Eglise, et de conserver les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis; après une prosternation face contre terre, il reçoit les sept onctions, puis le couronnement proprement dit, suivi de l'intronisation. Ensuite les portes s'ouvrent, et le peuple entre. La musique du roi entonne le *Te Deum*, suivi de la messe au cours de laquelle le roi, considéré dès lors comme «évêque du dehors», communique sous les deux espèces.

Fallait-il voir un clin d'œil du destin lorsque, la couronne posée sur sa tête,

Louis murmura: «Elle me gêne!» et quand celle, plus petite, du comte d'Artois, futur Charles X, roula à terre, celui-ci jura: «Ah! diable! diable!»? Ou médisance?

On nous pardonnera cette longue description, fort abrégée au demeurant, d'une cérémonie qui dura six heures pleines, et au cours de laquelle les plus sceptiques pleurèrent d'émotion; elle montre la densité d'évocation d'un si long passé, la majesté du pouvoir royal d'ancien régime, et les hauteurs d'où Louis XVI dut progressivement descendre au cours des quatre courtes années qui suivirent 1789. On peut rappeler ici ce que dit de lui Marat au cours du procès: «Lui devant qui aucun homme n'avait le privilège de s'asseoir».

### Politique étrangère, Guerre d'indépendance des colonies américaines, Hostilités contre l'Angleterre.

Pour combattre les insurgés, l'Angleterre décide un blocus des colonies, et fait la chasse à tous les bateaux qui trafiquent avec l'Amérique. Le gouvernement français est poussé à soutenir les insurgés. Louis est partagé entre deux fidélités: l'intérêt de son peuple d'une part, sa loyauté à l'égard des alliances d'autre part. Il finit par suivre l'avis de son gouvernement et livre aux insurgés argent, fournitures militaires et munitions. Il lui a fallu admettre que le bien du pays commande parfois des comportements hypocrites et des accommodements avec la morale individuelle: «Quelle situation! Faut-il que des raisons d'Etat et une grande opération guerrière commencée m'obligent de signer des ordres contraires à mon cœur et à mes opinions!»

Après la victoire des colonies, la France conclut une alliance commerciale avec les Etats-Unis; l'Angleterre ouvre les hostilités sur mer. Louis se décide à riposter: «Toutes ces insultes, au mépris du droit des gens, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étais proposée et ne me permettent pas de suspendre plus longtemps les effets de mon ressentiment. La dignité de ma couronne et la protection que je dois à mes sujets exigent que j'use de représailles, que j'agisse hostilement contre l'Angleterre». Avec quelle majesté et quel panache ces choses-là étaient dites, commente l'historien. On pourrait ajouter: Avec quels scrupules depuis lors bien démodés!

Sur le plan diplomatique, et dans un Manifeste dirigé contre l'Angleterre, Louis donne des instructions pour qu'en attaquant la politique anglaise, le gouvernement ne vise jamais le roi George III, par respect pour une autorité légitime, et par crainte, probablement aussi, que la Révolution américaine triomphante n'entraîne des mouvements de rébellion en France même: «Tout y tombe sur ses ministres, qui sont seuls censés en être coupables, et c'est sur eux qu'il faut rejeter les injures dont nous pouvons avoir à nous plaindre. Cette remarque est essentielle. Il est nécessaire de montrer qu'elle (la Grande-Bretagne) a abusé de ses forces par des voies de fait qui lui ont attiré l'animadversion et la haine secrète des Etats dont la politique est plus douce, plus conforme à l'humanité; ces mesures et ces expressions me paraissent compatibles avec la dignité de la France.»

Dans la situation internationale, Louis n'a pas le culte du prestige

comme son ancêtre Louis XIV, mais le souci de l'équilibre; il s'oppose à la politique de rapines au détriment de l'empire ottoman que lui proposent son beau-frère Joseph II et Catherine de Russie: «Où serait l'Europe, répond-il à son beau-frère, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, ce monstrueux système venait à s'accréditer? Tous les liens politiques seraient dissous; la sûreté publique serait détruite, et l'Europe n'offrirait bientôt plus qu'un théâtre de troubles et de confusion.»

### L'affaire du collier

Bien connue non seulement par l'histoire, mais aussi par les nombreux romans auxquels elle a donné prétexte, cette affaire est intéressante ici en ce qu'elle illustre les différences entre la justice royale et celle des parlements. En gros, il s'agit de l'intrigue du cardinal de Rohan pour se procurer un collier de diamants fabuleusement coûteux; tractations avec des joailliers par l'intermédiaire de personnages escrocs; le cardinal est compromis, mais la reine soupçonnée de s'être laissée séduire par un cadeau somptueux. Démasqué et reconnaissant la gravité de sa faute, le cardinal se voit offrir par le roi le choix entre un jugement «en justice réglée» par le Parlement, ou par voie extraordinaire, c'est-à-dire par lettre de cachet. Avec la première solution, il risquait le billot, avec la seconde, la déchéance et l'exil. Probablement assuré de soutiens au parlement, il choisit la première solution; la justice réglée l'acquitta en faisant porter tous les torts sur les lampistes coupables. La publicité donnée à l'affaire avait réussi à mobiliser les grandes familles de la noblesse, jalouses du pouvoir royal et toujours prêtes à exploiter ses faiblesses, en union avec les gens de robe et les forces politiques des clubs, des folliculaires et de la presse. La voie de la justice royale aurait évité le retentissement du scandale largement répandu. Son excès de confiance dans la droiture et la bonté du peuple et de ses élites conduisit Louis à choisir la procédure la plus transparente, l'enquête au grand jour. Grave erreur qui revenait à offrir aux magistrats hostiles à la Couronne l'occasion inespérée de prendre leur revanche: «Grande et heureuse affaire! jubilait un conseiller. Un cardinal escroc, la reine impliquée dans une affaire de faux! Que de fange sur la crosse et sur le sceptre! Quel triomphe pour les idées de liberté!» C'était en effet «jeter une mèche sur un baril de poudre, et le baril éclata avec un fracas épouvantable.»

En 1781, déjà, Necker avait rompu avec la politique du secret dont s'entourait le pouvoir royal; jusqu'alors, le public ignorait tout de l'équilibre financier de l'Etat, des dépenses de la Cour et de l'armée, du montant de la taille ou des gabelles. Necker le premier publia une brochure, le *Compte rendu au roi*, qui se vendait ouvertement et sans autorisation, au prix d'un écu. C'était d'une part un plaidoyer pour sa politique financière, mais aussi, plus important, l'ouverture d'une voie nouvelle vers le gouvernement d'opinion. Il n'y eut pas de sanction à son encontre, et l'on peut y voir, de la part du roi, une faiblesse de plus, s'ajoutant aux précédentes.

(A suivre...)

GEORGES PERRIN

<sup>1</sup> Jean-Christian Petitfils, *Louis XVI*, Perrin Ed, Paris, 2005.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch  
Imprimerie Beck, Lausanne

## Les paradoxes de la discipline

A Aigle, nous apprend la presse<sup>1</sup>, des élèves ont tabassé un professeur qui voulait les empêcher de perturber un spectacle donné par leurs propres camarades.

Les spectacles scolaires, qui au début des années huitante représentaient encore un divertissement apprécié de tous, se transforment aujourd'hui en occasion pour certains élèves de manifester une indiscipline endémique, si bien que les établissements hésitent à proposer ce genre de manifestation.

L'auteur de ces lignes a assisté récemment à une représentation relatant l'histoire de la musique populaire américaine, du blues au rap. Les deux musiciens connaissaient bien leur affaire et semblaient habitués aux publics adolescents. Les adultes présents jugeaient leur prestation digne d'éloge. Pour d'obscures raisons, le spectacle ne plut pas à mesdemoiselles et messieurs les élèves qui le firent savoir, d'abord par un refus de s'impliquer (le spectacle était interactif), puis par des bavardages légers et une avide consommation de nourriture. Au bout d'une heure, malgré l'entrée en scène d'un rappeur noir tout à fait «tendance»<sup>2</sup>, la moitié des spectateurs n'écoutait plus. Certains d'entre eux importunaient leurs camarades plus attentifs. Aucun élève ne voulut aider à nettoyer les lieux («M'sieur, j'ai mon bus...»), de sorte que le concierge («payé pour ça»), assisté par les maîtres, empila les chaises et ramassa les papiers gras...

Un collègue nous rapporte aussi que durant une pièce interprétée par des camarades, des filles de treize ans assises au premier rang ne cessèrent de harceler les acteurs...

L'indiscipline chronique, c'est-à-dire un laisser-aller festif, est assez fréquente dans les écoles. Elle n'est pas spectaculaire. Il ne s'agit jamais d'une véritable révolte, rarement de violence, mais d'une manifestation d'ennui, de fébrilité, d'incapacité à fixer son attention sur une chose.

Le mot «discipline» n'est pas à la mode, mais la chose intrigue. «N'en parler jamais, y penser toujours», telle est la devise de nos contemporains à son propos, même si les anciens aiment à penser que de leur temps «les gens savaient mieux se tenir».

Le sujet rend perplexe. Nous savons bien qu'il faut de la discipline, mais elle nous laisse des souvenirs amers. Nous l'associons à l'étroitesse d'esprit («bête et discipliné»), à la coercition, au silence pesant, aux punitions ennuyeuses. Nous ne voyons pas à quoi elle pourrait servir de nos jours, où la vie s'écoule agréablement. L'idée que la «discipline est la force des armées» ne dit rien à personne. A l'école, elle est taboue. Elle n'est pas censée créer des difficultés. Chacun s'en plaint pourtant à l'occasion («on n'arrête pas de faire de la discipline» disent les maîtres) sans qu'on aborde franchement le problème. Par une réaction en chaîne, la mise en question atteindrait d'abord les élèves, puis les maîtres bien sûr, les directeurs, et enfin les autorités politiques, ce qu'il faut éviter à tout prix. On préfère détourner l'attention sur des abstractions sociologiques commodes: la «crise de l'autorité», la «violence», les «incivilités», la «perte des repères», le «manque de respect». On se dit que les trublions sont des victimes provenant des «milieux défavorisés», qu'ils souffrent du racisme, du «manque de moyens». On n'a pas su les «motiver», «leur donner envie d'apprendre», etc.

Si la discipline comme sujet de dispute est évitée, elle est suivie en pratique par plus de gens qu'on ne l'imagine. Les sportifs, même amateurs, s'astreignent à des entraînements pénibles. Les musiciens font leurs gammes et les danseurs martyrisent leurs articulations. Les aspirants «nouvelles stars» se démènent sur les écrans de télévision sous la férule de juges sans pitié. Les petits patrons se lèvent à cinq heures pour faire tourner leur entreprise. Les femmes au foyer, désespérées

ou non, se mettent chaque matin aux tâches ménagères.

A l'échelon individuel, chacun se plie à une discipline, du moment que la poursuite d'un objectif la rend indispensable.

Quand on considère les collectivités, c'est l'indiscipline qui est voyante. Elle se traduit par la saleté, le bruit, l'indifférence, le laisser-aller vestimentaire, verbal, intellectuel. Aux Rameaux, il suffit d'assister à certaines (pas toutes) cérémonies où les catéchumènes annoncent à l'assemblée quelle étape de leur cheminement de foi ils ont franchi, pour se rendre compte que l'indiscipline spirituelle existe aussi. L'armée, l'école, l'Eglise ne sont plus des lieux de discipline. «Tant mieux», répondront ceux qui la confondent avec l'autoritarisme des «petits chefs».

Si l'indiscipline croît, c'est que les institutions mentionnées ci-dessus s'éclipsent. On ne sait plus à quoi elles servent. Il y a trop de divergences à leur sujet pour qu'une ligne claire se dégage. Chacun bricole dans son coin des solutions, immédiatement contestées. Une mère se scandalise parce que l'école interdit à sa fille de fumer du haschich. Des parents indignés téléphonent à un directeur de gymnase parce qu'il entreprend de vérifier les raisons de trop nombreuses absences.

Chacun a vu au moins une fois la photo du stade de la Pontaise dans les années cinquante où les spectateurs sont si nombreux qu'ils ont dû s'asseoir tout près de la ligne de touche, surveillés par... un seul gendarme. L'émerveillement devant le geste sportif suffisait à tenir la foule en respect. Aujourd'hui, le hooliganisme dans les tribunes reflète le spectacle donné sur le terrain, dénaturé par l'argent, le dopage et les propos bellicieux de dirigeants mégalomanes.

Si une institution a une mission incontestée, la discipline suit.

Le mot «discipline» a deux sens. C'est d'abord la contrainte exercée sur soi-même ou autrui dans le dessein

d'instituer des règles de conduite et de faire régner l'ordre. Une discipline est aussi une matière qu'on se propose de dominer. On a besoin de l'une pour maîtriser l'autre. La vraie discipline est celle que dicte la tâche à accomplir. Elle est insupportable si on l'impose pour elle-même. Ordonnée à rien, elle se délite.

L'absence de mission engendre l'indiscipline, fille de l'abondance (les délices de Capoue!) et de la facilité. Les troupes victorieuses sont les plus disciplinées. Si un élève est indiscipliné, c'est qu'on ne lui demande rien, ou qu'on a tellement aplani les obstacles devant lui qu'il ne saisit pas pourquoi il s'astreindrait à un effort sur lui-même. La «motivation» si prônée est à la mesure de la difficulté qui s'offre.

Peut-on restaurer la discipline? Certains s'y emploient à coups de règlements, punissant des fautes bien visibles et tolérant les plus graves. D'autres souhaitent associer «démocratiquement» leurs subordonnés à la définition de nouvelles missions. Ils «réinventent l'autorité». Ces deux attitudes sont des pis-aller. La discipline ne se décrète pas. Elle ne se négocie pas non plus.

La volonté ne fait rien à l'affaire. Peut-être faudra-t-il faire preuve de patience. Des nécessités pressantes nous conduiront un jour à reconsidérer le sens des institutions et de l'obéissance.

JACQUES PERRIN

<sup>1</sup> A la radio, les journalistes appellent les professeurs des «profs». Ils donnent la parole à égalité aux autorités scolaires et aux perturbateurs qui assurent que «les profs l'ont bien cherché». Cette complaisance n'est pas propice au bon ordre...

<sup>2</sup> On apprit plus tard que ce rappeur n'était pas aussi bon que son «look» le laissait présager parce qu'il ne disait pas assez de grossièretés...

### Trois attaques contre l'Eglise (suite...)

Quant au dialogue interreligieux, peut-il se contenter de faire «mieux comprendre les différences en sachant qu'elles sont irréductibles mais instructives», comme le dit encore le professeur Gisel? En d'autres termes, le chrétien peut-il concevoir ce dialogue en dehors d'une volonté missionnaire explicite? Nous croyons que la loyauté, tant à l'égard de ses interlocuteurs qu'à l'égard de sa propre foi, le lui interdit.

Pour le chrétien, le christianisme et le judaïsme ont partie liée, en particulier, dans la perspective du retour du Christ. Le dialogue entre les deux ne peut pas se rompre. Mais il est ardu. Un chrétien débattant avec un Juif peut-il ne pas dire que le christianisme est l'accomplissement des promesses et des prophéties de l'Ancien Testament? Et le Juif n'est-il pas tenu par ses croyances mêmes de dire au chrétien qu'il en prend à son aise avec les textes de l'Ancien Testament qui sont le trésor du peuple élu? Et le dialogue avec l'islam – dont à vrai dire nous avons quelque peine à discerner la nécessité – peut-il faire l'impasse sur le fait que l'islam, privé de la médiation du Fils entre le Père et les hommes, sera toujours un légalisme oscillant entre la guerre sainte et le fatalisme? Et le musulman peut-il ne pas dénon-

cer le polythéisme qu'il voit nécessairement dans la Trinité? Chacune de ces affirmations est un motif de rupture voire, à certaines époques, de massacres. La tentation est alors grande de confier le dialogue interreligieux à des chrétiens, juifs et musulmans libéraux, réels ou simulés, qui signeront la paix interreligieuse en évacuant la question de la vérité.

Nous qualifions la troisième attaque d'«interne», mais elle n'est pas le fait de tel traître ou de tel hérétique que nous voudrions dénoncer. Elle provient plutôt d'une faiblesse propre au christianisme actuel, d'un assèchement de la foi vivante qui se manifeste par l'émergence encombrante d'une espèce de science religieuse inspirant des flots ininterrompus de discours savantissimes et sans courage.

Trois attaques parmi mille autres, de front et de flanc, du dehors et du dedans. Les chrétiens se rendent-ils seulement compte qu'ils sont en lutte?

OLIVIER DELACRETAZ

<sup>1</sup> Edité par l'Association des amis de l'Aire.

<sup>2</sup> Plus d'une attaque contre l'Eglise n'a pas d'autre but que de disculper le communisme de ses propres ignominies.

### Football global

Sous le titre «l'annonce du brillant réveil?», l'éditorial du *Temps* du 6 juin 2006 fait l'éloge de l'équipe suisse de football. Voici quelques mots tirés de cet éditorial: *L'équipe qu'il (Köbi Kuhn, ndr) a contribué à mettre sur pied, dans le cadre d'un concept de formation fort bien échafaudé, représente la somme de nos impossibilités antérieures: jeunesse, rapidité, ambition, métissage réussi, capacité à se vendre.* Le journaliste suggère ainsi que ces cinq qualités sont essentielles pour qu'une équipe de football gagne.

Que la rapidité soit un atout au football semble indéniable. Qu'il faille de l'ambition pour «aller loin» dans la compétition mondiale paraît incontestable. Mais qu'en est-il de la jeunesse, du métissage réussi et de la capacité à se vendre?

On cherche vainement ce que signifie «capacité à se vendre» pour onze personnes qui tapent dans un ballon. Probablement faut-il comprendre que l'équipe suscite un certain engouement populaire. Tant mieux pour elle.

Faut-il être jeune pour bien jouer au football? Nul ne débute une carrière de joueur international une fois sa retraite prise, nous en convenons. Mais les Diego Maradona, Lothar Mattheus, Roger Milla et autres ont prouvé que l'approche de la quarantaine n'empêche pas de bien jouer

au football. Si l'arrivée de quelque jeune talent fougueux est certainement bienfaisante dans une équipe, il ne faut pas tomber dans le «jeunisme» qui consiste à vouloir éliminer tous les anciens. Dans une équipe de football ou ailleurs, la fougue ne vaut rien sans expérience.

Nous en arrivons enfin à l'analyse de ce qu'est un «métissage réussi». Selon le dictionnaire, le métissage est un croisement de races; on parle de métissage culturel lorsque des cultures différentes se retrouvent unies et mélangées. Quel rapport y a-t-il donc entre le métissage et le fait de taper dans un ballon?

Une cohérence interne à l'équipe est évidemment nécessaire, mais pourquoi parler immédiatement de métissage, alors qu'il s'agit simplement de développer un esprit d'équipe (d'aucuns parlent d'«esprit de corps»)? Et puis après tout, l'équipe de Suisse n'est pas l'équipe de France!

Nos journalistes aiment tellement le «football global» et gentil qu'ils focalisent totalement sur les équipes métissées et les quelques *supporters* adverses se tombant dans les bras. A se demander s'ils regardent encore le ballon...

JULIEN LE FORT

<sup>1</sup> A l'heure où nous mettons sous presse, le «métissage» à la française semble d'ailleurs avoir montré ses limites...

## Le bonheur par le travail

Anticipons quelque peu. En mars 1947, deux mois avant sa mort, Ramuz écrit: *Même dans mes pires moments, je n'ai jamais cessé d'aimer passionnément la vie.*

Que signifie «aimer la vie», «accepter la vie», «refuser la vie»? Pourquoi cette alternance de joies brèves et de désillusions profondes? Un créateur ne peut-il être que mélancolique? Qu'est-ce que le bonheur? Comment être heureux? Ces questions sont récurrentes dans le *Journal*. En février 1898, Ramuz ose une première réponse: *Il me semble que le but suprême de l'homme doit être de trouver le bonheur en faisant le bonheur. C'est encore une volupté. Mais c'est une volupté noble et pure. D'autres vous diront que c'est de l'égoïsme, que l'homme en faisant la joie cherche avant tout à se rendre heureux. C'est vrai! Mais je crois que l'homme quoi qu'il fasse n'échappera jamais à cette volonté fatale qui le pousse en troupeaux à la poursuite du bonheur et que l'atteindre en le faisant toucher à d'autre c'est encore ce que l'homme peut espérer de mieux.*

Partagé entre deux visions, Ramuz frise le désenchantement. Il rejoint spontanément Aristote en laissant entendre que l'homme par nature ne peut que rechercher le bonheur, mais il est aussi proche de Nietzsche (qu'il lit dans le texte) quand il désire comme lui s'écarter du «troupeau». Il s'attache à la noblesse du geste de celui qui cause de la joie plutôt qu'au plaisir personnel

d'être heureux. Il cherche à se placer au-delà de la conception du bonheur comme volupté qui lui semble trop commune, pas assez héroïque, mais il finit par s'avouer que l'égoïsme et l'altruisme sont indissociables.

Causer de la joie consiste pour un écrivain à produire une œuvre plaisante. Aussi Ramuz voit-il son salut dans le travail littéraire: *Le travail est désormais ma seule consolation.* En bon protestant, il est anxieux de ne pas accomplir chaque jour une besogne ardue. Il est tourmenté par le *sentiment maudit du devoir négligé* qui l'empêche de jouir de ce délicieux repos de la pensée, de ce délectable vagabondage de l'intelligence. C'est que la paresse occasionnelle est indispensable à l'artiste pour nourrir son imagination, mais pendant qu'il se ressourcé, il se sent coupable de ne rien écrire. Ramuz sera toujours un travailleur forcené, angoissé par une sécheresse toujours menaçante, qu'il finit par conjurer efficacement. *L'œuvre réclame l'ouvrier*, dit-il, et il s'arrache à regret aux méditations et à l'extase contemplative.

En 1898, âgé de 20 ans, Ramuz accomplit son école de recrues à Lausanne. Il n'en subsiste aucune trace dans le *Journal*. En revanche l'amour, et son corollaire, la jalousie, le tenaillent. Il s'est épris d'une jeune fille indifférente. *Je désire de tout mon cœur un heureux dénouement sans trop oser y compter. Si qua fata sinant.* Dans ce domaine, le destin ne sourira pas à Ramuz.

La désillusion le conduit à réduire l'amour à un vulgaire désir du mâle, un instinct charnel qui nous pousse à rechercher une compagne et qui en somme n'a d'autre but que de perpétuer l'espèce.

Le déclassement social l'effraie aussi. Son milieu ne le prédispose pas à la carrière littéraire, d'où le sentiment de ne pas être à sa place. Ramuz s'efforce de considérer l'écriture comme un métier parmi d'autres: *Un bon romancier est infiniment respectable. Un mauvais l'est moins [...]* Il y a de même beaucoup de mauvais menuisiers qui seraient peut-être de bons romanciers. *L'essentiel est de choisir un métier quel qu'il soit, en rapport avec ses aptitudes, sans se laisser arrêter par les préjugés. Il n'y a pas de sot métier.*

En juillet 1898, Ramuz s'en prend à l'école: *L'instruction obligatoire elle non plus n'a pas fait de bien. Je crois que le bon sens crie qu'il vaut mieux être ignorant tout à fait que de l'être à moitié et qu'il n'y a pas d'inspiratrice de plus mauvais conseil qu'une demi-instruction [...]* Elle jette sur le pavé un tas de déclassés, de propres à rien qui s'imaginent qu'il est plus facile d'écrire un mauvais livre que de bien forger une barre de fer [...]

*Il n'y a plus d'artistes*

parmi les humbles, plus de bons forgerons, d'ingénieurs ébénistes [...]. Ils étaient malhabiles. C'est vrai. Mais dans leur œuvre ils mettaient toute leur âme. Aujourd'hui les ouvriers ont des modèles dessinés qu'ils copient servilement. C'est l'instruction obligatoire, les «écoles professionnelles» qui les leur ont appris.

Ce passage illustre la conception ramuzienne du travail littéraire. L'écrivain se veut homme de métier, non un intellectuel perdu dans ses pensées. Au prix d'une nostalgie un brin excessive, Ramuz magnifie les métiers manuels d'avant l'âge industriel. Il les apparente à la création littéraire. Au-delà de la pose aristocratique de celui qui semble mépriser l'école publique dont il a profité, il faut comprendre la hantise de Ramuz d'être lui-même un déclassé, hantise que Aimé Pache, peintre vaudois, roman du retour aux origines, exorcisera plus tard.

Ramuz n'entend pas s'éloigner du concret où précisément il trouve son bonheur. L'assimilation de l'écriture à l'exercice d'un métier artisanal le rassure et donne un contour plus net à son esthétique.

J. P.

### Revue de presse

#### Les dents de l'amer

(phr) Faute d'avoir pu convaincre ses pairs de mettre une muselière fédérale aux chiens réputés dangereux, le conseiller fédéral Deiss se met lui-même à mordre.

A en croire *Le Temps* du 15 juin, Joseph Deiss n'a jamais été aussi percutant que depuis qu'il a annoncé sa démission. Il a ainsi profité de son discours de départ [...] pour livrer à l'Assemblée fédérale son credo politique, n'hésitant pas à rappeler son attachement à l'adhésion à l'UE [...]

Le conseiller fédéral fribourgeois a notamment déclaré: [...] j'ai toujours placé la croissance et l'ouverture au centre de mon action [...] Mais [...] j'ai rencontré les résistances les plus féroces, souvent sous le couvert d'un fédéralisme mal compris, accompagné parfois d'un provincialisme navrant [...] En fin de compte, une adhésion à l'UE est inéluctable [...]

Nous croyons comprendre que le fédéralisme mal compris est le fédéralisme tout court, et le provincialisme navrant le refus de la très grande majorité de monter dans le bateau de l'Union Européenne.

Le devin de Barberèche eût mieux fait de réserver ses crocs aux festins de Babette, son épouse.

#### Quel aveu!

(ej) La majorité du groupe socialiste aux Chambres fédérales tient à créer un impôt sur les vins. Quelques Romands pourtant résistent, ne voulant pas imposer à nos vigneronnes dont la situation est déjà difficile un fardeau supplémentaire. C'est le cas par exemple de la Vaudoise Géraldine Savary. Cette divergence ne manque pas de susciter des remous au sein du parti. Dans *24 heures* du 14.06.2006, M. Vincent Bourquin («L'impôt sur la bière divise le Parti socialiste et les syndicats») écrit:

[...] L'opposition de certains «camarades» à un impôt sur la boisson chère à Bacchus fâche Marlyse Dormond: «C'est stupide. Ils veulent faire plaisir aux vigneronnes, mais ce n'est de toute façon pas eux qui votent socialistes.» Et de lancer encore: «Je n'aime pas les girouettes.» [...]

Tous nos politiciens n'auront pas la franchise de M<sup>me</sup> Dormond et n'avoueront pas aussi crûment que leurs décisions se prennent pour une bonne part en fonction de leur clientèle électorale. Cette attitude est largement répandue dans tous les partis. Mais qui aura le souci de l'intérêt général du pays?

### RAPPEL

Voici venu le moment de faire signe à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement. Il s'élève à 67 francs (30 francs pour les étudiants, les apprentis et les gymnasiens). Pour nos lecteurs à l'étranger, il est de 75 francs.

Nous n'avons pas d'autres moyens de subsistance que ces abonnements; les dons, parfois élevés, que font certains de nos abonnés nous permettent de lancer des campagnes politiques, toujours fort coûteuses malgré le bénévolat de nos collaborateurs.

Par souci de simplicité administrative, un bulletin de versement est encarté dans cet exemplaire. Ceux qui ont déjà payé leur abonnement n'en tiendront pas compte.

### Dix livres vaudois

Tous les samedis depuis quelques semaines, *24 heures* présente un choix de dix livres, ensemble qui formera la centaine d'œuvres indispensables dans toute bibliothèque vaudoise. Plusieurs ouvrages d'auteurs de notre Canton figurent dans ce palmarès:

- Alexandre Vinet, *Chateaubriand*;
- Benjamin Constant, *Adolphe*;
- C. F. Ramuz, *Vie de Samuel Belet*;
- Jacques Chessex, *Portrait des Vaudois*;
- Gustave Roud, *Air de la solitude*;
- Philippe Jaccottet, *Cahier de verdure*;

dont la présence est évidemment incontestée.

Voici notre choix pour compléter cette bibliothèque idéale:

- Jean-Baptiste Tavernier, *Les voyages en Orient du Baron d'Aubonne*;
- C. F. Ramuz, *Passage du poète*;
- Paul Budry, *Ernest Ansermet, Une vie en images* (repris dans le tome I des œuvres);
- Juste Olivier, *Le Canton de Vaud*, tome I;
- Etienne Barilier, *L'énigme*;
- Henri Debluë, *Les cerises noires*;
- François Debluë, *Travail du temps, et autres poèmes*;
- André Bonnard, *Les dieux de la Grèce*;
- Jacques Mercanton, *L'Été des Sept-Dormants*;
- Jacques-Etienne Bovard, *Les beaux sentiments*.

G.

### Le Coin du Ronchon

#### Lisez des blogs, pas *Le Matin*

Il a déjà été question ici des «blogs», ou «weblogs», ces journaux plus ou moins personnels publiés sur internet et pour lesquels un terme francophone reste à inventer. A la suite d'un article paru dans *Le Matin*, nous nous étions autorisés à railler une dame que le journaliste nous présentait comme «conseillère en weblogs» et qui affirmait – toujours selon ce qui nous était rapporté – que les Romands étaient «en retard» et qu'ils n'avaient «pas encore compris» l'importance des blogs dans le monde d'aujourd'hui.

Présenté ainsi, c'était assez ridicule. Nous l'avons dit.

Or nous avons eu récemment l'occasion d'entendre cette dame au cours d'une conférence, donc sans l'intermédiaire d'un journaliste. Nous avons été favorablement impressionnés. Pas de discours messianique sur l'avènement de la «blogosphère» universelle, pas de considérations condescendantes sur ceux qui sont «en retard», pas d'allu-

sion déplacée à un quelconque sens de l'Histoire, mais un discours mesuré et équilibré, exposant les avantages et les inconvénients de la présentation chronologique propre aux blogs – susceptible de compléter éventuellement la présentation thématique des sites traditionnels – et décrivant succinctement les outils modernes destinés à la publication sur internet. Au final, nous avons affaire à une jeune dame passionnée par les nouvelles techniques de communication, désireuse de partager ses connaissances et d'aider d'autres personnes à se constituer des sites internet vivants et intelligemment agencés. Cela ne mérite pas une descente en flammes.

Ce qui nous avait exaspérés dans l'article incriminé devait donc provenir du journaliste et non de l'interviewée.

La morale de l'histoire, vous l'avez sans doute devinée: lisez des blogs, pas *Le Matin*!

LE RONCHON